



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 6 (1997)
Femmes d'Afrique

Yolande COHEN

La critique et ses dessous

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Yolande COHEN, « La critique et ses dessous », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index389.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index389.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Yolande COHEN

La critique et ses dessous

La critique de Micheline Dumont soulève la question de la légitimité des Cercles de Fermières à figurer comme ancêtres du féminisme contemporain, et conteste à l'auteur de leur histoire de prétendre présenter dans le volume cinq de l' *Histoire des femmes* un article sur le Québec à partir de sa recherche. Ce texte vise autant à minimiser le rôle des Cercles de Fermières dans l'avènement de la modernité québécoise qu'à isoler l'auteur d'une telle interprétation du reste des chercheurs qui, selon Micheline Dumont, ne partagent pas du tout ce point de vue. Non contente de faire tâche par rapport à l'orientation générale du volume, mon interprétation serait en dissonance par rapport aux recherches sur l'histoire des femmes au Québec. Faute de les citer, Micheline Dumont semble se faire le champion d'une orthodoxie qui me serait, pour des raisons non élucidées, inaccessible. Elle s'emploie donc à démontrer en quoi les Cercles ne sont pas féministes, et comment il ne m'est pas possible de comprendre le débat contemporain.

L'historiographie féministe, pourtant traversée par de nombreux courants opposés, a récemment préféré les débats aux dénonciations. Il s'agit bien là de divergences d'interprétation sur l'analyse de groupements qui, bien que conservateurs, ont réussi à promouvoir la place des femmes dans la société. La question aujourd'hui posée n'est plus celle de M. Dumont (doit-on ou non les intégrer à une analyse du féminisme ?) mais bien celle qui vise à mesurer leur influence sur la nature de l'Etat et la transformation du politique (ce que l'on appelle les politiques identitaires). C'est dire si le chemin parcouru par l'historiographie féministe est important. Arrêtons-nous toutefois sur les questions qui sont soulevées par cette critique, car elles resurgissent parfois, et parce que le débat est toujours plus utile quand il est ouvert.

Féminismes et histoires des femmes

Il convient de savoir si l'on considère l'histoire des femmes à l'aune du féminisme contemporain, et si on applique les mêmes critères à une analyse critique de cette histoire. Bien qu'une grande partie de la production historique dans ce domaine ait été largement influencée par le mouvement de libération des femmes des années 1970, et qu'un prisme idéologique irise encore la plupart de ces travaux, de grands efforts méthodologiques et épistémologiques ont été faits, ces dernières années, pour prendre du recul. Tous n'ont pas toujours été fructueux, et le débat présent nous y ramène de deux façons. La première façon, choisie par Micheline Dumont, consiste à dire que des groupes conservateurs comme les Cercles de Fermières ne peuvent en aucune façon prétendre à la modernité et encore moins être considérés comme féministes. Rectifions d'abord deux fausses assertions : dans toutes mes publications sur le sujet, y compris celle visée ici, les membres des Cercles ne sont pas présentés comme des féministes, et je ne considère pas non plus les Cercles comme représentatifs de la société québécoise d'avant guerre ; comme tout groupe social, ils révèlent certains aspects de l'histoire de cette société. En outre, que les féministes des années 1970 ne se soient pas réclamées des Cercles n'interdit pas à l'historien de le faire : c'est l'interprétation qui donne son sens à la recherche historique.

Dans mon article comme dans mon livre sur le sujet¹, j'ai démontré que ces Cercles, qui sont sans contredit une des plus importantes organisations de femmes, ont pavé la voie au féminisme contemporain. Comment ? Non pas en faisant des professions de foi féministes, mais en élargissant la sphère d'action publique des femmes ; ce que M. Dumont me concède en disant que j'ai démontré l'important rôle de sociabilité que les Cercles ont joué au Québec. C'est précisément cette sociabilité traditionnelle que les Cercles ont contribué à moderniser en faisant des femmes des vecteurs importants de la vie publique dans leurs paroisses et villages (y compris à travers l'artisanat dont je traite largement dans mon livre, dans la section consacrée à

l'économie domestique). Le caractère conservateur des Cercles est clairement attesté par mon étude. J'ai voulu, en revanche, mettre en évidence des éléments qui ont souvent été occultés pour les Cercles, comme pour bien d'autres associations de femmes (notamment charitables et philanthropiques, considérées comme émanant de dames patronesses sans aucun intérêt pour l'histoire des femmes) ; en particulier le caractère novateur de ces regroupements comme lieux de solidarité, de prise de parole et d'initiatives, comme vecteurs d'une modernité dont les agronomes et l'Etat provincial étaient les principaux appuis. À ce titre, les Cercles me semblent annoncer les grands moments du féminisme contemporain et de son attention aux problèmes des femmes.

Si l'on s'entend pour dire que ces associations sont conservatrices, les divergences d'opinion portent sur leur caractère féministe ou non. La définition large que j'en donne choque M. Dumont et lui pose problème. Quelle est donc la sienne ? Une brève recherche dans ses travaux m'a permis de trouver quelques éléments de réponse. En feuilletant le recueil fort instructif qu'elle consacre aux congrégations religieuses, sous le titre évocateur, *Les religieuses sont-elles féministes ?*², on constate l'importance que revêt pour elle cette question : l'histoire des femmes se résume à son rapport au féminisme, ce qui est pour le moins problématique. De la nuée d'associations qu'elle cite dans sa critique et dans ses textes, la Fédération Nationale St Jean-Baptiste est celle qui, au début du siècle, lui apparaît comme authentiquement féministe. Mais elle s'y attarde peu et porte son attention sur les congrégations religieuses féminines qui sont pour elle associées à l'essor des revendications féministes : « À partir du milieu du XIXe siècle, comment ne pas noter la simultanéité de deux mouvements sociaux en apparence divergents tout au moins sur le plan de l'idéologie : celui de l'émergence des organisations féministes dans les principaux pays de l'Occident industrialisé et celui de l'expansion congrégationniste à travers toute la catholicité »³. Ainsi, l'essor considérable des congrégations religieuses tout au long du siècle au Québec aurait « contribué à développer les aspirations des femmes » dans tous les domaines, de la santé et de l'éducation surtout, et canalisé en leur sein des énergies qui ailleurs avaient alimenté les mouvements féministes. « Si cela ne fait pas d'elles des féministes, c'est sûrement dans leurs institutions que les féministes québécoises ont été formées. Dans cette perspective, on peut avancer que le projet des religieuses n'est pas étranger à une certaine perspective féministe »⁴.

Sans entrer dans le détail de cette démonstration, retenons ce qui est pertinent pour le présent débat. Tout d'abord, il semble étrange de faire des congrégations religieuses un mouvement social. Partie prenante d'une des institutions les plus structurées qui soit, la congrégation est un rouage fort bien intégré au système hiérarchique mis en place par l'Église. On peut toutefois étudier le travail fourni par ces religieuses et y voir une contribution essentielle à la société, ce que fait très bien l'équipe de Nicole Laurin et Danielle Juteau⁵. À ce titre, s'il est aujourd'hui reconnu que le travail fourni par ces femmes dans ces institutions fut considérable, des questions persistent sur l'interprétation à donner de leur rôle plus globalement. J'aurai tendance à adhérer aux conclusions de N. Laurin *et alii* sur l'appropriation collective du travail des religieuses, même si elles doivent être nuancées dans certains cas, comme dans le cas des Sœurs de la Charité⁶.

Micheline Dumont insiste au contraire sur le fait que « les religieuses auraient contribué à développer les aspirations des femmes mais les avaient en même temps empêchées de saisir les capacités politiques de leur rôle ». Elle considère donc que ce sont elles qui ont pavé la voie au féminisme contemporain et pas les Cercles de Fermières. Cette interprétation qui vise à réhabiliter le rôle des religieuses pourrait s'inscrire dans une logique semblable à celle qui fonde mon argumentation. Le travail d'éducation déployé par les religieuses leur a permis d'amorcer l'émancipation des femmes québécoises. Pourquoi contester alors aux Cercles, qui sont tout de même des groupes plus autonomes que les religieuses, la même capacité ?

Ce débat est sans doute beaucoup plus politique qu'historique. L'objectif clair de son histoire des congrégations est la réhabilitation de l'Église. Là ne serait pas le problème si au cours

de ce processus n'étaient amalgamés des facteurs de nature différente pour tenter d'étayer sa thèse. Tout d'abord, s'il est parfaitement possible que de nombreuses femmes aient vu dans les vocations religieuses une forme tout à fait acceptable d'épanouissement personnel⁷, on ne peut dire que pour l'ensemble des femmes l'Église ait joué ce rôle. À ce titre, comment alors parler d'émancipation par les congrégations quand la règle et le résultat de ces vocations étaient la discipline stricte du couvent ou du cloître. Quand le mouvement féministe parle d'émancipation c'est précisément pour faire sortir les femmes de cet enfermement. Les deux phénomènes ne sont pas semblables. Si les Cercles anticipent le mouvement de libération des femmes, c'est qu'ils ont, de mon point de vue, permis l'ouverture d'un espace public ou semi-public féminin (en dehors de l'institution familiale ou religieuse). Leur résistance à l'autorité de l'Église est un autre signe de leur volonté d'émancipation. Ils ne parviennent certainement pas au niveau d'émancipation souhaitable, mais est-il possible d'évaluer un degré précis d'émancipation à partir d'une échelle de valeurs pré-établie ?

Telles sont les limites d'un débat qui vise à rapporter à une idéologie d'aujourd'hui (le féminisme) une histoire qui s'est déroulée indépendamment d'elle. Ce débat révèle un dilemme courant, et d'autant plus complexe que l'on aborde des questions historiques controversées. Il vise souvent à établir un type d'interprétation dominant en vue de contrôler un champ en train de se constituer. On voit par exemple les spécialistes des sciences sociales, surtout les anthropologues, s'entre-déchirer à propos des « cultural studies » (Sahlins, Geertz, etc.). Dans le champ des études des femmes, la polémique est également intense, ce qui permet une coexistence plus ou moins heureuse de plusieurs tendances, dont les appellations traduisent les nuances (études de genre, études féministes, études des relations de sexes, etc.). Au Québec, où la doxa dominante a longtemps été celle qui considère les femmes comme aliénées dans un système de domination générale par le reste du Canada et plus généralement par les États-Unis, force est de constater la diminution de l'hégémonie de pensée dans ce domaine.

Dans ce contexte, on comprend combien est hérétique une interprétation qui fait des femmes et a fortiori des fermières des individus pouvant chercher à être émancipées. Pourtant, je ne suis pas la seule, contrairement à ce que M. Dumont prétend, à interpréter l'histoire du Québec à la lumière de ce qui se fait dans les autres pays occidentaux, et à attribuer aux fermières une rationalité complexe, de soumission et de résistance à la domination. Elles participent à la construction de l'identité de genre commune aux mouvements maternalistes des années 1930 et 1940⁸. Les principaux ouvrages parus ces dernières années aux États-Unis et au Canada sur des associations semblables concluent au rôle essentiel de telles associations dans l'avènement de la modernité et de l'Etat-providence⁹. L'ouvrage de Naomi Black et Gail Brandt sur les attitudes politiques comparées des femmes rurales à Valleyfield (Québec) et dans la région de Bordeaux (France) reconnaît la difficulté qu'ont les femmes interrogées à se dire féministes, mais conclut à l'issue d'une forte démonstration à l'influence féministe déterminante des Cercles de fermières et des groupements féminins. Les auteurs montrent également combien il est important de changer la terminologie politique traditionnelle pour y inclure les activités des associations comme les Cercles de Fermières¹⁰.

De fait, l'historiographie récente des études de genre permet de mieux apprécier le rôle des femmes dans des contextes d'exclusion du droit de vote par exemple, en le montrant sous un autre angle que sous celui de la seule triade subordination-aliénation-oppression. Si la subordination est indéniable en ce qui concerne leur travail ou leur rôle politique, elle ne résume pas toute leur existence. J'ai choisi, quant à moi, d'illustrer d'autres aspects de la contribution sociale des femmes, qui débouchent bien souvent sur des perspectives nouvelles d'interprétation ; perspectives que je partage avec de nombreux autres chercheurs et dont j'ai encore fait état au dernier congrès des Sciences historiques à Montréal¹¹.

Ma conception du féminisme s'inscrit donc dans le courant des études de genre. Contrairement à Micheline Dumont, je ne cherche pas à identifier qui sont les vraies féministes dans l'histoire. Je cherche plutôt à montrer comment les fermières ont utilisé des rôles, qui d'ailleurs n'ont

rien de traditionnel puisqu'ils sont en processus de définition, pour établir, consolider et élargir un espace propre d'intervention sociale. Que ces interprétations contrecarrent celles de M. Dumont ne devrait pas la conduire à les disqualifier, ni à leur récuser tout droit de cité, après les avoir âprement combattues.

Sur quelques points de détail

Voyons maintenant les questions de détail qui rendraient caduque toute ma démonstration. Dissipons d'abord une première erreur : le texte publié dans le volume cinq de l' *Histoire des femmes* ne vise pas à donner la version officielle de l'histoire des femmes au Québec. Tout comme les autres textes de ce volume, qui ne sont pas des contributions nationales, ce texte vise à illustrer un problème soulevé par mes recherches (d'où l'insistance sur des données de l'entre-deux-guerres) pour un large public (ce qui était demandé par les éditrices) et dans la perspective d'une problématique plus globale. Je ne considère nulle part les fermières comme représentatives de tous les mouvements sociaux de femmes au Québec, et encore moins de l'histoire de toutes les femmes du Québec. Ce cas particulier illustre néanmoins un épisode problématique du rapport des femmes au nationalisme. Il s'agissait d'un texte inédit, et les données qui y figurent sont extraites de recherches, dont de nombreux autres résultats ont été publiés ailleurs, pratique courante¹².

La seconde critique, de forme celle-là, vise à faire planer le doute sur la démarche historique que j'ai adoptée. Il serait fastidieux de reprendre un par un chacun de ces points de détails, tels que les titres des revues comme *Terre et Foyer*, qui changent plusieurs fois. Arrêtons-nous plutôt sur des aspects plus complexes de l'analyse historique. Ainsi Micheline Dumont prend-elle pour acquis à plusieurs reprises que La Fédération des femmes du Québec représente à elle seule la panacée du féminisme québécois ; ce qui la fonderait à dire que les Cercles de Fermières ne sont pas féministes puisque la Fédération ne s'en est jamais réclamée. Outre le fait qu'une telle perspective ignore tout de l'activité complexe et multiforme d'un mouvement social comme le féminisme, qui ne peut s'incarner uniquement dans les organisations qui revendiquent l'appellation de féministe, cette remarque révèle une tendance à figer et normaliser l'histoire plus qu'à l'analyser. De même, le phénomène des Yvettes ne peut se résumer à leur embrigadement par le Parti Libéral du Québec. Même les auteurs qui partagent son point de vue sont plus nuancées sur cette question¹³.

Venons-en alors au caractère prétendument partiel et contestable de mon argumentation. Les Cercles ne seraient qu'une association parmi d'autres et ne mériteraient pas d'être privilégiés dans une analyse d'histoire des femmes. Pourquoi faire l'étude d'un groupe sans l'avoir comparé préalablement aux autres ? Parce qu'ils sont une association comme une autre, les Cercles sont des révélateurs, non pas de toute l'histoire des femmes mais certainement d'une partie de leur histoire. Pour ce qui est de la comparaison, je l'appelle de mes vœux et m'emploie pour ma part activement à la faire avancer¹⁴. Par ailleurs, mon traitement des revues ne prend pas au premier degré des textes qu'il faut décrypter et interpréter. Je montre qu'il y a un décalage entre ce qui y est affirmé et les pratiques des Cercles (ce que le dépouillement du courrier des lectrices et des procès verbaux des Cercles me permet de mesurer). Mes conclusions sont différentes de celles de Micheline Dumont qui, s'appuyant essentiellement sur leur orientation idéologique, conclut à leur inféodation totale et entière à l'Église !

La question de la scission de 1944 est notamment traitée avec légèreté. Ainsi ne voit-elle que manœuvres mesquines des Cercles qui auraient « désobéi aux évêques pour conserver les subventions gouvernementales » et dans fait de désobéir « qu'un élément à verser au dossier de la transformation de la vie des femmes au Québec ». Or, cette transformation qui n'est pas le fruit d'une génération spontanée et que je cherche à démontrer est importante : les Cercles choisissent, quand ils le peuvent, l'autonomie relative que leur procure l'assistance de l'État par rapport à la tutelle de l'Église. C'est en cela que réside la laïcisation progressive dans laquelle ils s'engagent. De fait, cette scission est vécue comme une rupture majeure par les principales

intéressées, qui sont menacées d'excommunication, si elles refusent d'adhérer à la nouvelle organisation catholique des fermières. Depuis 1937, une véritable campagne d'intimidation est menée par les évêques et par l'aumônier de l'Union Catholique des Cultivateurs, le père Lebel, pour discréditer les Cercles accusés d'être inféodés et soumis à l'autorité du Ministère de l'agriculture, et militer en faveur de la création d'une organisation autonome et indépendante, l'Union Catholique des Fermières¹⁵. Il est curieux de constater que l'interprétation de ce dernier fit longtemps autorité et que l'on concède seulement aujourd'hui une certaine autonomie aux fermières.

Quant à leur position antiféministe, les Cercles la partagent avec une grande majorité de femmes et de groupes de femmes, surtout dans les années 1920 et 1930. Elle n'a pas à faire l'objet d'un jugement de valeur. Le grand reproche que les féministes des années 1970 leur font est de ne pas avoir assez rapidement changé d'avis, comme l'AFEAS l'a fait à la fin des années 1960 sur le vote, mais pas sur la contraception et l'avortement. Il faut attendre les grands chambardements des années 1970 et 1980 pour que tous ces groupes s'alignent sur la doxa féministe de l'égalité.

Ce qui nous ramène au débat initial sur la question de savoir qui sont les vraies féministes. Micheline Dumont répète après Jennifer Stoddard et Yolande Pinard que c'est la Fédération Saint Jean-Baptiste qui porte haut et fort le flambeau de la revendication égalitaire¹⁶. Or cette revendication est faite dès le départ au nom de la complémentarité des sexes, et en vertu du rôle social des femmes ; éléments sur lesquels j'insiste puisqu'ils fondent mon hypothèse d'une matrice revendicatrice commune à tous ces groupes de femmes au début du siècle¹⁷. Pour ce qui est de la période plus proche de nous, les questions de filiation mises à part, j'affirme que toutes ces associations de femmes défendent à des degrés divers la spécificité de l'identité québécoise. Elles construisent leur identité en même temps que l'identité nationale, y compris la Fédération des Femmes du Québec qui à l'occasion du dernier référendum s'est prononcée en faveur de la souveraineté. Cette caractéristique est une donnée de base qui se traduit par un membership francophone, la défense de la langue française et des valeurs qui étaient associées au catholicisme et qui sont désormais liées à l'entrée du Québec dans la modernité. Le mouvement de libération des femmes en fait même son crédo dans cette formule de *Québécoises Deboutte !* que rappelle Micheline Dumont : « Pas de libération des femmes sans libération du Québec ». Les femmes revendiquent leur place entière dans la société québécoise et participent de ce fait à sa modernisation. Les publications féministes, comme *La vie en rose* (que le collectif Cléo dont M. Dumont est membre qualifie « de point fort de la presse féministe au Québec » avec de 1982 à 1988 un tirage de 25 000 exemplaires par numéro), alimentent une revendication féministe et nationaliste¹⁸. Quand aux Cercles, n'ayant jamais prétendu qu'ils étaient féministes, je n'ai pas cru bon de chercher leur présence dans ce mouvement.

Enfin, la question de la modernisation du nationalisme par ces groupes de femmes mérite d'être posée. Dumont déplore le manque d'étude consacrée au rôle du féminisme dans la modernisation du Québec, mentionnant toutefois en note l'ouvrage d'une historienne « canadienne » dont elle ne cite pas les conclusions pour proposer ses observations, à savoir que les groupes les plus radicaux se sont presque toujours trouvés du côté des souverainistes. C'est ainsi qu'elle considère les Yvettes comme des conservatrices manipulées par le Parti libéral du Québec. Cette vision partisane ne permet pas de comprendre le mouvement profond qui a ébranlé le Québec et auquel je propose une autre interprétation. Les groupes de femmes qui ont, au cours du XXe siècle, revendiqué leur place l'ont fait sur des prémisses différentes, selon leur conviction et leurs ambitions. Au Québec, où les considérations de langue et de religion primaient sur toutes les autres, la plupart des regroupements francophones plaçaient la survie du Québec au centre de leurs préoccupations. Le catholicisme assurait, avant la Seconde Guerre mondiale, une certaine homogénéité à ces groupes, tout en leur fournissant une grande partie de leur idéologie. Plus forte que toutes les tentatives d'individuation, la volonté de survie de la communauté a mis une sourdine aux revendications égalitaires. Paradoxalement,

les Cercles ne seront pas les seuls ni les premiers à se heurter au conservatisme de l'Église, mais s'ils refusent ouvertement sa tutelle au début des années 1940, c'est qu'un mouvement de modernisation beaucoup plus profond est à l'œuvre. Voilà en quoi l'histoire des Cercles de Fermières est révélatrice. Voilà aussi pourquoi les Yvettes se sont révoltées quand on a prétendu qu'elles ne pouvaient incarner l'émancipation féministe qu'à condition d'adopter le discours indépendantiste.

On le voit, au delà des données, le différend entre nos deux interprétations est profond. Il concerne autant la méthode historique que l'utilisation des sources et les modalités d'interprétation. Micheline Dumont cherche pour le Québec des héroïnes à la hauteur du féminisme qu'elle prône et ignore toutes les femmes qui ne font pas la profession de foi féministe à laquelle elle adhère. Son histoire des femmes est l'histoire d'un certain féminisme et elle n'accepte pas de voir que la modernisation du Québec s'est aussi faite avec des hommes et des femmes conservateurs. Refusant toute remise en cause, Micheline Dumont considère qu'il n'y a pas de place au Québec pour une autre interprétation de l'histoire des femmes que celle qu'elle en donne, au nom de toutes les Québécoises. La dénégation se double ici d'une excommunication.

Pour finir sur le vrai débat qui traverse aujourd'hui l'historiographie des études de genre, j'ajouterai que cette histoire des Cercles révèle à quel point la construction d'une identité sociale par les femmes fut le socle sur lequel s'est construite la modernité. En effet, et plusieurs autres études abordent fort bien cette question, il s'agit de comprendre comment l'éternel féminin fut le lieu à la fois de l'affirmation de l'autonomie des femmes et celui de leur asservissement. Car par le biais de cette construction, qui n'a rien d'éternel ou de naturel, on peut voir se préciser une périodisation (l'apogée de ce mouvement se situant dans les années trente) et se profiler la politisation des questions sociales. L'utilisation massive des stéréotypes de la féminité par les régimes totalitaires et conservateurs sert effectivement de base à une hiérarchisation stricte des hommes et des femmes et à leur domination par l'État. Décrypter les processus par lesquels les femmes et les hommes adhèrent à ces représentations, montrer comment se construisent ces pratiques, analyser les raisons pour lesquelles elles se généralisent et deviennent des normes, telles peuvent être les ambitions d'une histoire des genres débarrassée de ses dogmes et de ses peurs.

Bibliographie

BLACK, Naomi et Gail Cuthbert BRANDT, 1990, « "Il en faut un peu" : Farm Women and Feminism in Quebec and France since 1945 », *Journal of the Canadian Historical Association/ Revue de l'Association historique du Canada*, n° 1, pp. 73-96.

- 1996, *Feminist Politics on the Farm : A study of catholic women and their rural organizations in southern Quebec and southwestern France*.

BOCK, Gisela et Pat THANE, (eds.), 1991, *Maternity and Gender Policies. Women and the Rise of the European Welfare States, 1880's-1950's*, London and New York, Routledge.

BRODEUR, V. et alii, 1982, *Le mouvement des femmes au Québec*, Centre de Formation populaire.

BURNONVILLE, F., 1992, *Les femmes sont-elles allées trop loin ?*, Montréal, Le Jour.

BUTLER, Judith et Joan SCOTT, (eds.), 1992, *Feminists theorize the political*, London, Routledge.

CLEVERDON, Catherine, 1974, *The Women Suffrage Movement in Canada*, University of Toronto Press.

- COHEN, Yolande, 1980, « L'histoire des femmes au Québec (1900-1950) », *Recherches Sociographiques*, XXI/3.
- 1981, « Réflexions désordonnant les femmes du pouvoir », in Yolande Cohen ed., *Femmes et Politique*, Montréal, Le Jour, pp. 193-227.
- 1985, « Pouvoirs et contre-pouvoirs : la place des femmes », *Possibles*, 9/2.
- 1990, *Femmes de parole. L'histoire des Cercles de Fermières de 1915 à 1990*, Montréal, Le Jour.
- 1991, « La participation des femmes à la modernisation du monde rural », in B Vachon ed., *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal.
- 1992, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois », in Françoise Thébaud ed., *Histoire des femmes. Le XX^e siècle*, Paris, Plon.
- 1994, « Le rôle des mouvements de femmes dans l'élargissement de la citoyenneté au Québec », in Alain G. Gagnon ed., *Québec : État et société*, Montréal, Québec/Amérique, pp. 173-194.
- 1995, « Faire l'histoire des genres : problèmes de méthode », *XVIII^e Congrès international des Sciences historiques*, Montréal.
- 1996, « La Contribution des Sœurs de la Charité à la modernisation de l'Hôpital Notre-Dame, 1880-1940 », *The Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 2, pp. 185-220.
- 1997, « Suffrage féminin et démocratie », in *Encyclopédie politique et historique des femmes* sous la dir. de Christine Fauré, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 535-550.
- Collectif Clio, 1992, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour.
- DANDURAND, Renée et Évelyne TARDY, 1981, « Le phénomène des Yvettes à travers quelques quotidiens », dans Yolande Cohen (sous la dir. de), *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, pp. 21-54.
- DANYLEWYCZ, Marta, 1988, *Profession religieuse ; un choix pour les Québécoises, 1840-1920*, Montréal, Boréal.
- DESJARDINS, G., 1983, « Les Cercles de Fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 », in Marie Lavigne et Yolande Pinard eds., *Travailleuses et Féministes*, Montréal, Boréal Express, pp. 217-244.
- DESCARRIES-BELANGER, Francine et S. ROY, 1988, *Le Mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Les Cahiers de l'ICREF, n° 19.
- DUMONT, Micheline, 1981, « La parole des femmes. Les revues féminines, 1938-1968 », in F. Dumont, J. Hamelin et J. P. Montminy eds., *Idéologies au Canada français 1940-1976*, tome 2, Presses de l'Université Laval, pp. 5-46.
- 1992a, « The Origins of the Women's Movement in Quebec », in C. Backhouse and D. Flaherty eds., *Challenging Times. The Women's Movement in Canada and The United States*, McGill Queens, pp. 72-89.
- 1992b, « Les Québécoises dans la crise constitutionnelle canadienne », in *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 12. Jahrgang, Nr. 1, Band 21, pp. 25-34.
- 1995a, « Women of Quebec and the contemporary constitutional issue », in F. P. Gingras ed., *Gender and Politics in Canada*, McGill Queen, pp. 153-174.

- 1995b, *Les religieuses sont-elles féministes ?*, Montréal, Bellarmin.
- GORDON, Linda, 1990, *Women, the State and Welfare*, Madison, Wisconsin University Press.
- GUINDON, H., 1990, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Albert Saint-Martin.
- JEAN, Michèle et Marie LAVIGNE, 1981, « Le phénomène des Yvettes : analyse externe », *Atlantis* 6/2, pp. 17-23.
- KOVEN, Seth et Sonya MICHEL, (eds), 1993, *Mothers of a New World. Maternalist politics and the origins of welfare states*, New York et Londres.
- LAMOUREUX D., 1978, *Citoyennes ? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Remue-ménage.
- 1986, *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*, Montréal, Remue-ménage.
- LANCTOT, M., 1984, *Genèse du mouvement de libération des femmes à Montréal*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- LAURIN, Nicole et Danielle JUTEAU, 1988, « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux mères porteuses », *Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 25/2.
- LAURIN, Nicole, Danielle JUTEAU et Lorraine DUCHESNE, 1991, *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour.
- LAVIGNE, Marie, Yolande PINARD et Jennifer STODDART, 1983, « La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XXe siècle », in Marie Lavigne et Yolande Pinard eds, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, pp. 199-216.
- LEBLANC, Louise, 1987, *La scission des fermières : dissidence et autonomie 1937-1950*, Université de Sherbrooke, mémoire de maîtrise.
- LEWIS, Jane, 1983, « Motherhood issues during the Late Nineteenth and Early Twentieth Centuries : Some recent Viewpoints », *Ontario History*, 75, pp. 4-20.
- Mc FADDEN, 1984, « Anatomy of Difference : Toward a classification of feminist theory », *Women Studies International Forum*.
- MAILLE, Chantal, 1988, *Les Québécoises à la conquête du pouvoir*, Éditions Saint-Martin.
- MALOUIN, M.P. et R. HEAP, 1986, « Les Amicales d'Anciennes », in Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid eds, *Les Couventines*, Montréal, Boréal, pp. 227-249.
- MATHIEU, Nicole-Claude, 1991, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », in N.C. Mathieu, *L'anatomie politique*, Paris, Coté-Femmes, pp. 227-266.
- OFFEN, Karen, 1988, « Defining Feminism : a comparative historical approach », *Signs*, vol.14, n° 1, pp. 119-157. Une partie de cet article qui a suscité une vive controverse aux États-Unis a été traduite dans le *BIEF* sous le titre « Le Féminisme ringuard ? », déc. 1989, pp. 7-27.

PEDERSEN, Susan, 1993, *Family, Dependence and the Origins of the Welfare State : Britain and France, 1914-1945*, Cambridge, Cambridge University Press.

PINARD, Yolande, 1983, « Les débuts du mouvement des Femmes à Montréal, 1893-1902 », in Marie Lavigne et Yolande Pinard eds, *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, pp. 177-198.

ROUSSEAU, L., 1994, *Religion et modernité au Québec*, Liber.

SKOCPOL, Theda, 1993 *Protecting Soldiers and Mothers : The Politics of Social Provision in the United States : 1870's-1920's*, Cambridge, Ma, Harvard University Press.

SCOTT, Joan, 1988, « Deconstructing Equality versus difference : or the uses of post-structuralist theory for feminism », *Feminist Studies*, XIV.1.

- 1994, « Les femmes qui n'ont que des paradoxes à offrir. Féministes françaises, 1789-1945 », dans *La politique des droits. Citoyenneté et construction des genres aux XIXe et XXe siècles*, sous la direction de Hans Ulrich Jost, Monique Paviot et François Valloton, Paris, Kimé, pp. 11-26.

STODDART, Jennifer et J. LAMOTHE, 1981, « Les Yvettes ou comment un parti politique se sert encore une fois des femmes », *Atlantis*, 6/2.

TOUPIN, L. et V. O_ LEARY, 1980, *Québécoises Deboutte*, deux volumes, Remue-Ménage.

VALVERDE, Mariana, 1991, *The Age of Light, Soap and Water. Social Purity Movement in Canada*, Toronto, McLelland Stewart.

YATES, G.G., 1975, *What Women Wants : The Ideas of the Movement*, Harvard University Press.

Notes

1 Cohen 1990.

2 Dumont 1995b.

3 Idem : 54.

4 Idem : 70.

5 Laurin, Juteau et Duchesne 1991.

6 Par exemple pour le cas des Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises), voir Cohen 1997.

7 Danylewycz 1988.

8 Koven et Michel 1992.

9 Skocpol 1993 ; Bock et Thane 1991 ; Gordon 1990 ; Pedersen 1994.

10 Black et Brandt 1996.

11 Cohen 1995.

12 M. Dumont me reproche d'avoir publié de larges extraits de ce texte dans le *Québec rural dans tous ses états*, ce qui est faux.

13 Dandurand et Tardy 1981 ; actes du colloque Thérèse Casgrain 1993 ; Maillé 1988.

14 J'ai publié plusieurs textes depuis sur d'autres associations bénévoles et charitables (voir Cohen 1994 et 1996) et je poursuis une comparaison avec les associations professionnelles, d'infirmières en particulier.

15 Cette campagne se retrouve dans les articles consacrés à la scission dans *La Terre de chez nous*, des 8 juin, 12 octobre 1938, 22 septembre et 17 novembre 1943, 11-25 octobre, 8 novembre et 27 décembre 1944, dans les procès verbaux de l'UCF et de l'AFEAS versés aux Archives nationales (06-m, P129-6, 1944-5-6), et dans la brochure signée par Léon Label,

Pourquoi l'Union Catholique des Fermières ?, publiée par le service de librairie de l'UCC, le 27 mars 1947. Un mémoire de maîtrise fut également consacré à l'examen de cette question : Leblanc 1987.

16 Lavigne, Pinard et Stoddart 1983.

17 J'ai consacré à cette question de la coexistence des revendications égalitaires et maternalistes tout un article, Cohen 1996.

18 Collectif Clío 1992 : 579.

Pour citer cet article

Référence électronique

Yolande COHEN, « La critique et ses dessous », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index389.html>

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle